

## DÉCLARATION D'ORGANISATION D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

### - ASSOCIATION -

**DEMANDEUR :**

Nom, prénom :

Qualité : Président

Adresse :

Téléphone :

Mail :

**OBJET : demande d'autorisation d'organiser une vente au déballage**

Association :

Dénomination de la manifestation : brocante/vidé-grenier

Date(s) :

Horaires :

Lieu :

Domaine : privé

Marchandises vendues :  neuves et  occasions

Je soussigné,

Certifie exact les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L 310-2, R 310-8, et R 310-9 du code du commerce. Je m'engage à faire retour à la mairie dans les huit jours suivant la manifestation du registre des participants tenu conformément à la réglementation en vigueur.

Signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (article L 310-5 du code du commerce).

.....  
Pièces jointes :

- carte nationale d'identité
  - copie de la composition du conseil d'administration
  - copie des statuts de l'association
  - registre des participants (oblitéré du tampon de l'association) à parapher par le Maire
  - autorisation d'occupation du domaine public / privé
  - plan cadastral matérialisant le lieu de la vente et portant mention de la surface
- .....

### RÉCÉPISSÉ

Le Maire de Tain-l'Hermitage donne récépissé de la présente demande d'organisation de vente au déballage au vu des pièces ci-dessus référencées.

Tain-l'Hermitage, le

Pour le Maire,

*L'Adjoint délégué*

**Cet imprimé est à renvoyer complété et signé à :**

M. Le Maire CS 800 54 – 2 avenue Président Roosevelt 26603 TAIN L'HERMITAGE CEDEX

